

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 mai 2017

Convocation du 24 mai 2017

Étaient présents : Alexandre GARNERET, Philippe RUPIN, Pascale REMONDINI, Lionel LEPREUX, Sophie LEVITTE, Vincent BAILLY, Frédéric LAUTERBORN, Lucile ECOFFET, Mireille SABRI, Éric DESQUIREZ.

Était représenté : Christophe BRILLIARD (procuration à Sophie LEVITTE).

Étaient excusés : Yann LAINE, Fabrice VIEL, Eve MONCOLIN, Christelle LEBLANC.

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 29 mai 2017 à 20 heures 15 à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alexandre GARNERET, Maire.

Les comptes rendus des réunions précédentes sont approuvés à l'unanimité.

I. Point sur les décisions prises en Conseil Municipal

✚ Travaux de voirie

Le Conseil Départemental a validé le décalage de programmation de la réfection de la bande de roulement de la RD 996 afin de permettre à la commune de réaliser les tranches de travaux qu'elle souhaite faire. Le Conseil Départemental a accepté de programmer la réfection de la bande de roulement de la RD 31 lors des prochaines campagnes de réfection,

Une réunion d'information aux riverains des RD 996 et RD 31 va être programmée.

II. Préparation des élections législatives, composition du bureau de vote

Le Conseil Municipal définit les tours de garde du bureau de vote comme suit :

Planning de permanences du bureau de vote pour le 1^{er} tour de scrutin 11 juin

8 h – 10 h 30	10 h 30 – 13h	13h – 15 h 30	15 h 30 – 18h
Mireille SABRI	Frédéric LAUTERBORN	Yann LAINE	Philippe RUPIN
Lionel LEPREUX	Christelle LEBLANC	Jean-Luc RICHE	Lucile ECOFFET
Catherine DESQUIREZ	Eve MONCOLIN	Claire DE COCK	Sophie LEVITTE

Planning de permanences du bureau de vote pour le 2nd tour de scrutin 18 juin

8 h – 10 h 30	10 h 30 – 13h	13h – 15 h 30	15 h 30 – 18h
Philippe RUPIN	Frédéric LAUTERBORN	Yann LAINE	Philippe RUPIN
Mireille SABRI	Christelle LEBLANC	Alexandre DENISOT	Lucille ECOFFET
Vincent BAILLY	Jean-Luc RICHE	Yvonne GARNERET	Alexandre GARNERET

III. Préparation du recensement de la population 2018

Le recensement des habitants de la commune sera réalisé du 18 janvier au 17 février 2018.

Il convient de nommer un coordonnateur communal, responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Monsieur Philippe RUPIN se porte volontaire pour exercer cette mission.

IV. Renouvellement du bail de chasse * délibération n°2017-17

Le bail de chasse conclu avec la société de chasse arrive à expiration le 30 juin 2017. Monsieur le Maire soumet au débat le renouvellement de ce bail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de la conclusion d'un nouveau bail de chasse pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2017 ;
- **FIXE** le montant annuel du bail à 80 €
- **AUTORISE** le Maire à signer le bail avec le Président de la société de chasse.

V. Versement des subventions 2017 aux associations et au CCAS * délibération n°2017-18

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur le versement des subventions inscrites au budget.

Vu les demandes de subventions reçues,

Vu le Budget Primitif de l'année 2017,

Les sommes étant inscrites au budget,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- ❖ Article 657362 (subventions de fonctionnement versées aux C.C.A.S.)
 - C.C.A.S. de Saulon-la-Rue : 2 000 €
- ❖ Article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé)
 - Association scolaire : 488 € (8 € X 61 élèves)
 - Comité des Fêtes : 500 €
 - Associations sportives (attribution de 10 € par jeune saulonnais licencié) :
 - Football Club Saulon Corcelles (F.C.S.C.) : 40 €
 - Subvention exceptionnelle à l'association scolaire pour le projet piscine : 1 804 €

VI. Contrat de nappe Dijon Sud

La convention pour l'étude de diagnostic des anciennes décharges communales a été signée avec le SBV et les deux autres Maires le 15 mai 2017. La phase de consultation sera lancée rapidement.

VII. Compte rendu des réunions

✚ Réunion transports scolaires * 5 avril 2017 * Brochon

A compter du 1^{er} septembre 2017, la compétence transport va être transférée du Conseil Départemental vers le Conseil Régional (Loi NOTRe). Le personnel sera transféré. Ce transfert n'entraîne pas de changement pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

✚ Association du territoire de Gevrey-Chambertin pour les retraités et les personnes âgées * 7 avril 2017 * Gevrey-Chambertin

Pascale REMONDINI a assisté à l'assemblée générale de l'association.

La Présidente a exprimé son souhait d'une reprise du service par la Communauté de Communes. Une augmentation du prix du repas de 10 centimes a été adoptée. (8,80 € pour le midi / 9,60 € midi et soir)

✚ Démonstration Duc et Preneuf * 27 avril * Longvic

Frédéric LAUTERBORN a assisté à des démonstrations de techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires (hydro encensement, encensement de fleurs ...) et technique de nettoyage de cours de tennis en béton désactivé.

M. le Maire a sollicité un devis pour l'enherbement d'allées au cimetière avec fleurissement au pied du mur extérieur.

Communauté de Communes * 25 avril 2017

M. le Maire a rappelé au Président de la Communauté de Communes la nécessité de prévoir une étude ou une solution pour l'extension des locaux de restauration scolaire.

Cette intervention a suscité l'appel d'un journaliste du Bien Public. Un article est paru le vendredi 12 mai. Sans corrélation, des enfants ont été, à la même période, refusés à la cantine par manque de place. La Communauté de Communes a pris la position de ne refuser aucun enfant. En cas de sureffectif, les enfants seront conduits sur un autre site de restauration scolaire.

Pascale REMONDIN regrette que malgré leur demande, ni le Maire, ni elle-même n'aient été retenus pour faire partie de la commission affaires scolaires.

VIII. Questions et informations diverses

Courrier aire de jeux

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la réception d'un courrier relatif à l'aire de jeux. Les parents signataires de ce courrier s'interrogent sur la conformité de l'aménagement sur lequel les enfants sont allés jouer et constatent l'absence de concertation.

La commune a eu l'opportunité de récupérer de la terre. Compte tenu des coûts de transport de la terre, la commune a approuvé cette proposition pour combler le terrain où se situait l'aire de jeux.

Le site a été dès le lundi balisé et interdit d'accès.

Le lotisseur des Chêneteaux a donné son accord pour signer avec la commune une convention afin de mettre à disposition les terrains de futurs départs de voirie pour y installer des jeux évitant ainsi une concentration au même endroit.

Demande de plateforme de stockage pour le bois de chauffage

La demande déjà formulée de disposer d'une aire de stockage de bois pour les affouagistes est de nouveau suggérée. Le lieu le plus judicieux serait aux pâtis à droite après le pont. Le principe consisterait à mettre à disposition une zone permettant de stocker 50 stères maximum par affouagiste en autogestion. Cet espace serait matérialisé par une convention de mise à disposition et de gestion moyennant une modeste contribution financière. Il conviendra de définir le terrain utilisable sur place.

Manifestations sur la commune

Le comité des fêtes organise la fête de la musique le 17 juin à partir de 18 heures.

L'accueil périscolaire a adressé une invitation à son spectacle de fin d'année le vendredi 23 juin à 18h30.

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 30 juin à la salle de rencontres et de loisirs de Saulon-la-Rue.

La remise des calculatrices offertes par le CCAS aux élèves passant en 6^{ème} se fera le vendredi 30 juin à 11 heures.

Aucun autre point n'étant abordé et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.